

Copie de conservation et de diffusion, disponible en format électronique sur le serveur WEB du CDC :

URL = <http://www.cdc.qc.ca/prospectives/6/thibault-6-1-1970.pdf>

Article revue *Prospectives*, Volume 6, Numéro 1.

*** SVP partager l'URL du document plutôt que de transmettre le PDF ***

Étudiants et professeurs: combien sont-ils dans les institutions privées et les CEGEP?

par Mariette THIBAUT

LES TRANSFORMATIONS que subit chaque année le système d'éducation du Québec amène chercheurs, journalistes, représentants de divers organismes à s'interroger sur les effectifs étudiants du secteur privé et du secteur public ou à recueillir des données sur la composition du personnel enseignant de l'une ou l'autre catégorie d'institutions d'enseignement.

Nous ne prétendons pas fournir ici des chiffres qui répondent à toutes les interrogations. Pour le secteur privé, seuls les collèges membres de l'Association des collèges du Québec (ACQ) et les institutions membres de l'Association des institutions d'enseignement secondaire (AIES) sont comptés ici. Si, au niveau collégial, les maisons d'enseignement non membres de l'ACQ sont assez peu nombreuses, il n'en va pas de même pour le niveau secondaire où on compte une variété d'institutions de tous genres, allant du *Business College* à des institutions d'enseignement général, qui n'apparaissent pas au nombre des membres de l'AIES. Il ne faudrait donc pas que le lecteur considère les chiffres fournis ici comme étant ceux de l'enseignement privé au Québec, mais bien ceux des institutions membres de l'AIES et de l'ACQ.

Pour le secteur public, nous ne toucherons ici que les 30 collèges d'enseignement général et professionnel

(CEGEP) actuellement en opération et tous regroupés dans la Fédération des CEGEP.

EFFECTIFS ÉTUDIANTS AU NIVEAU SECONDAIRE

On est parfois tenté de croire — ou on croit tout simplement — que l'AIES, issue de la défunte Fédération des collèges classiques (FCC), ne groupe que des institutions offrant l'enseignement de type « classique », soit les classes affiliées aux facultés des Arts des universités de Montréal, de Sherbrooke et Laval de Québec. Les chiffres du tableau I permettent de constater que la situation a considérablement changé depuis la fondation de l'AIES. Si les élèves des sections classiques demeurent les plus nombreux, ils ne représentent désormais que les deux tiers des effectifs étudiants des classes de Secondaire I à IV, soit 16,714 élèves sur un total de 25,133.

Dans le même tableau, nous avons groupé, sous la mention « Secondaire V », tous les types de 12^e année qu'on retrouve dans les institutions membres de l'AIES, soit 5,473. Il faut noter que, de ce nombre, 2,966 sont des élèves inscrits aux facultés des Arts, tandis que 2,507, soit 46%, suivent divers programmes du ministère de l'Éducation.

TABLEAU I
Effectifs étudiants dans les institutions membres de l'AIES
(1969-1970)

	GARÇONS	FILLES	TOTAL
SECONDAIRE I À IV			
Classique	11224	5490	16714
Scientifique	2709	1297	4006
Général	105	410	515
Commercial	—	37	37
Décloisonné	1841	1009	2850
High School	783	131	914
Autres	33	64	97
SOUS-TOTAL :	16695	8438	25133
SECONDAIRE V	3000	2473	5473
SOUS-TOTAL :	3000	2473	5473
TOTAL :	19695	10911	30606

Pour obtenir une vue d'ensemble de tous les élèves du secondaire inscrits dans les institutions membres de l'AIES et de l'ACQ, il faut se reporter au tableau II où on trouvera, pour l'année 1969-1970, le total de 31,762. Ce chiffre comprend, outre les 30,606 élèves des 68 institutions membres de l'AIES, 1,156 élèves inscrits en Secondaire V dans 6 collèges membres de l'ACQ. De ces 1,156 élèves, 527, soit 45.5% suivent les programmes du ministère de l'Éducation. Le tableau II permet également de voir la progression des effectifs étudiants au Secondaire au cours des cinq dernières années.

EFFECTIFS ÉTUDIANTS AU NIVEAU COLLÉGIAL

Dans les collèges privés

Dans les 20 collèges membres de l'ACQ, les effectifs se chiffrent à 8,591. De ce nombre, comme l'indique le tableau III, 1,156 élèves sont inscrits en Secondaire V et 109 étudiants sont de niveau universitaire. Le total réel d'étudiants de niveau collégial est donc de 7,326, pour un nombre à peu près égal de garçons et de filles.

TABLEAU II
Effectifs étudiants au secondaire dans les institutions privées
(comparaisons avec les années antérieures)¹

1965-1966	1966-1967	1967-1968	1968-1969	1969-1970 ²
(96 institutions)	(98 institutions)	(81 institutions)	(70 institutions)	(74 institutions)
23640	21685	27646	28080	31762

1. Pour les années 1965-1966 et 1966-1967, les chiffres ne comprennent que les élèves de 8^e à 11^e année. Pour les années subséquentes, ils comprennent tous les étudiants du secondaire, soit de 8^e à 12^e année.

2. Le chiffre de 31762 comprend les élèves inscrits dans les 68 institutions membres de l'AIES, soit 30606 et ceux qui sont inscrits en Secondaire V dans 6 collèges membres de l'ACQ, soit 1156 élèves.

TABLEAU III
Effectifs étudiants à temps complet
Collèges membres de l'ACQ
1969-1970

	GARÇONS	FILLES	TOTAL	%
SECONDAIRE				
Secondaire V	573	583	1156	13.4
Sous-total secondaire :	573	583	1156	13.4
GÉNÉRAL				
Collège I	1946	1241	3187	37.1
Collège II	1222	667	1889	22.0
B.A.	489	234	723	8.4
Sous-total général :	3657	2142	5799	67.5
PROFESSIONNEL				
Collège I	92	258	350	4.1
Collège II	9	32	41	0.5
Collège III	—	15	15	0.2
Sous-total professionnel :	101	305	406	4.8
FORMATION DES MAÎTRES				
Brevet B-II	3	84	87	1.0
Brevet A-II	12	44	56	0.7
FM-I	40	183	223	2.6
FM-II	31	370	401	4.7
Brevet spécialisé	1	228	229	2.7
AUTRES	—	11	11	0.1
Sous-total				
Formation des maîtres :	87	920	1007	11.8
AUTRES COURS				
Musique	30	84	114	1.3
U-I (Formation des maîtres)	2	107	109	1.2
Sous-total Autres cours :	32	191	223	2.5
TOTAL DES EFFECTIFS ÉTUDIANTS :				
	4450	4141	8591	
Moins Secondaire V et Universitaire :	575	690	1265	
TOTAL DES ÉTUDIANTS AU COLLÉGIAL (20 collèges)	3875	3451	7326	100%

On remarquera également, dans le tableau III, que les collèges membres de l'ACQ dispensent aussi des enseignements divers, soit, en plus des programmes menant à l'université, des programmes du ministère de l'Éducation conduisant au marché du travail, les programmes de formation des maîtres et des programmes de niveau collégial en musique.

On constatera, en consultant le tableau IV, la diminution progressive des étudiants de niveau collégial dans les collèges privés au cours des cinq dernières années. On sait qu'environ 25 des 30 CEGEP en opération ont été créés, en partie, par l'intégration totale ou partielle d'un ou plusieurs collèges privés; d'autres institutions, qui dispensaient les enseignements secondaire et collégial, ont abandonné, au cours des récentes années, ce dernier niveau d'enseignement pour se consacrer exclusivement au secondaire. Cette diminution importante du nombre de collèges privés explique, en bonne partie, la diminution des effectifs.

TABLEAU IV
Effectifs étudiants à temps complet au collégial privé
Comparaison avec les années antérieures³

1965-1966	1966-1967	1967-1968	1968-1969	1969-1970
22980	27778	15243	9366	7326

Dans les collèges publics

La création des CEGEP a permis à un nombre beaucoup plus élevé d'étudiants de poursuivre leurs études au niveau collégial. Les CEGEP reçoivent, cette année, selon les chiffres fournis au 30 septembre par les collèges eux-mêmes, un total de 47,152 étudiants, comme l'indique le tableau V. On remarquera que, pour l'année scolaire 1969-1970, les étudiants inscrits aux programmes conduisant à l'université représentent 57% du total et ceux du secteur professionnel 41.2%, tandis que 1.8% sont inscrits, dans les CEGEP, à des programmes de formation des maîtres. On note donc, cette année, une légère régression au secteur général au profit du secteur professionnel.

3. Pour les années 1965-1966 et 1966-1967, les chiffres comprennent les élèves de 12^e année. Ceux-ci ne sont pas comptés pour les années subséquentes.

Les lecteurs auront sans doute noté une différence entre les statistiques fournies par le ministère de l'Éducation⁴ et celles que nous donnons au tableau V. Cette différence s'explique, semble-t-il, par plusieurs facteurs, dont au moins deux nous paraissent évidents. D'une part, le Ministère compte, parmi les effectifs des CEGEP, les étudiants inscrits dans les institutions associées ou affiliées et dans quatre institutions d'enseignement spécialisé. Deux de ces collèges associés (Matane et Hauterive) étant membres de l'ACQ, leurs étudiants sont ici comptés au tableau III. Ces deux collèges comptent un total de 694 étudiants. D'autre part, nous ne possédons pas de statistiques concernant les institutions d'enseignement spécialisé

non membres de la Fédération des CEGEP. Enfin, on pourrait également croire que la date à laquelle les données ont été recueillies par le Ministère n'est pas forcément la même que celle où le Service d'information du CADRE a demandé des statistiques aux collèges, d'où une légère différence possible.

Aux secteurs privé et public

Au tableau VI, nous avons tout simplement regroupé les statistiques des collèges membres de l'ACQ et celles des CEGEP afin d'obtenir une vue d'ensemble des effectifs étudiants au niveau collégial pour l'année scolaire 1969-1970. On constate que

TABLEAU V

Effectifs étudiants dans les CEGEP 1969-1970⁵

	GARÇONS	FILLES	MIXTE ⁶	TOTAL	%
GÉNÉRAL					
Collège I	7800	5577	2129	15506	32.9
Collège II	5512	3217	1887	10616	22.6
B.A.	490	244	—	734	1.5
Sous-total général :	13802	9038	4016	26856	57.0
PROFESSIONNEL					
Collège I	4793	4283	2013	11089	23.5
Collège II	1916	2031	1624	5571	11.8
Collège III	828	380	67	1275	2.7
Technique II	100	—	—	100	0.2
Technique III	1013	98	—	1111	2.4
Technique IV	139	99	—	238	0.5
Secrétariat	—	64	—	64	0.1
Sous-total professionnel :	8789	8955	3704	19448	41.2
FORMATION DES MAÎTRES					
FM-I	68	45	—	113	0.3
FM-II	268	236	—	504	1.0
AUTRES	89	142	—	231	0.5
Sous-total Formation des maîtres :	425	423	—	848	1.8
TOTAL :	23016	16416	7720	47152	100%

4. 48,000 étudiants fréquentent les C.E.G.E.P. et leurs institutions associées ou affiliées, dans *Hebdo-éducation*, VI^e année, n^o 23, 13 janvier 1970. L'article donne un chiffre total de 48,634 étudiants.

5. Ces chiffres ne comprennent pas les étudiants inscrits

dans 2 collèges privés associés à un CEGEP, ceux-ci étant comptés au tableau III.

6. 2 collèges n'ont pu nous fournir la répartition entre filles et garçons. Nous inscrivons le chiffre global dans cette colonne.

TABLEAU VI
Pourcentage des effectifs étudiants au niveau collégial,
selon le type de cours — 1969-1970

	GARÇONS	FILLES	MIXTE 7	TOTAL	%
GÉNÉRAL					
Collèges privés	3657	2142	—	5799	10.6
CEGEP	13802	9038	4016	26856	49.2
Sous-total :	17459	11180	4016	32655	59.8
PROFESSIONNEL					
Collèges privés	101	305	—	406	0.8
CEGEP	8789	6955	3704	19448	35.6
Sous-total :	8890	7260	3704	19854	36.4
FORMATION DES MAÎTRES					
Collèges privés	87	920	—	1007	1.8
CEGEP	425	423	—	848	1.6
Sous-total :	512	1343	—	1855	3.4
AUTRES COURS					
Collèges privés	32	191	—	223	0.4
CEGEP	—	—	—	—	—
Sous-total :	32	191	—	223	0.4
TOTAL :	26893	19974	7720	54587	100

TABLEAU VII
Personnel enseignant dans les institutions membres de l'ACQ⁸
1969-1970

ÉTAT DE VIE	PLEIN TEMPS	%	TEMPS PARTIEL	%	TOTAL	%
Prêtres séculiers	156	10.1	144	20.9	300	13.4
Prêtres réguliers	177	7.5	102	14.8	219	9.8
Frères	99	6.4	26	3.8	125	5.6
Religieuses	183	11.8	122	17.7	305	13.6
Laiques (hommes)	754	48.7	179	26.0	933	41.7
Laiques (femmes)	239	15.5	116	16.8	355	15.9
TOTAL :	1548	100	689	100	2237	100

7. 2 collèges n'ont pu nous fournir la répartition entre filles et garçons. Nous inscrivons le chiffre global dans cette colonne.

8. Nous comptons ici, à temps partiel, les personnes qui, bien qu'engagées à plein temps par l'institution, ne consacrent qu'une partie de leur temps à l'enseignement secondaire.

ces deux groupes de collèges reçoivent un total de 54,587 étudiants. Si l'on tient compte de remarques faites précédemment, à savoir que ces chiffres ne comprennent ni les institutions privées non membres de l'ACQ, ni les institutions d'enseignement spécialisé, on peut raisonnablement croire que le total réel d'étudiants de ce niveau est de l'ordre de 60,000.

LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Dans les institutions membres de l'AIES

Les 68 institutions membres de l'AIES ont à leur emploi un personnel enseignant comptant 1,548 professeurs à plein temps et 689 à temps partiel (voir tableau VII). Il est difficile toutefois d'évaluer, en nombre d'heures, ou selon les normes des conventions collectives, ce que signifie ici « professeur à temps partiel ». Il semble qu'on trouve, parmi ceux-ci, des professeurs à demi-temps, d'autres « à la leçon » qui ne donnent que quelques cours par semaine, etc.

Les chiffres du tableau VII nous permettent de constater que le personnel laïque représente 64.2% du personnel à plein temps et 42.8% du personnel à temps partiel. Les clercs, prêtres séculiers et réguliers, totalisent 17.6% du personnel à plein temps et 35.7% du personnel à temps partiel, tandis que les frères et les religieuses comptent pour 18.2% du premier groupe et 21.5% du second.

Dans les collèges membres de l'ACQ

Les statistiques que nous avons pu établir pour les 20 collèges de l'ACQ (tableau VIII), indiquent un total de 793 professeurs, dont 322 à temps partiel. En ce qui concerne ces derniers, la remarque faite plus haut au sujet des enseignants du secondaire s'applique également.

Les clercs représentent ici 17.5% du corps professoral régulier et 24.9% des professeurs à temps partiel, les religieux et religieuses 22.8% et 18.3%, tandis que les laïcs constituent le groupe le plus nombreux, soit 49.7% des professeurs à plein temps et 56.8% du personnel à temps partiel.

Comparaisons avec les années antérieures⁹

S'il était relativement facile, jusqu'à l'an dernier, d'établir des comparaisons avec les années antérieures quant au personnel enseignant, la situation est plus complexe cette année.

Jusqu'à l'automne 1968, les institutions membres de l'AIES et de l'ACQ étaient, pour la plupart, les mêmes qui adhéraient, dans le passé, à la Fédération des collèges classiques. La situation a quelque peu changé depuis un an. En effet, des 76 institutions

TABLEAU VIII

Personnel enseignant dans les institutions membres de l'AIES¹⁰
1969-1970

ÉTAT DE VIE	PLEIN TEMPS	%	TEMPS PARTIEL	%	TOTAL	%
Prêtres séculiers	39	8.1	42	13.1	81	10.2
Prêtres réguliers	45	9.4	38	11.8	83	10.5
Frères	31	6.4	11	3.4	32	4.0
Religieuses	79	16.4	48	14.9	127	16.0
Laïques (hommes)	229	47.6	123	38.2	352	44.4
Laïques (femmes)	58	12.1	60	18.6	118	14.9
TOTAL :	481	100	322	100	793	100

9. « Quelques statistiques sur le personnel des institutions privées et collèges publics », dans *Prospectives*, vol. 5, n° 2, avril 1969, pp. 84-89. On pourra aussi consulter, en ce qui concerne les effectifs étudiants, l'article intitulé « Les effectifs étudiants dans les collèges privés et dans les CEGEP en 1968-1969 », dans *Prospectives*, vol. 4, n° 6, décembre 1968.

10. Nous comptons ici, à temps partiel, les personnes qui, bien qu'engagées à plein temps par l'institution, ne consacrent qu'une partie de leur temps à l'enseignement au niveau collégial.

comptées au tableau IX, une douzaine a adhéré soit à l'AIES, soit à l'ACQ depuis un an, tandis que d'autres ont quitté les rangs de ces associations pour s'intégrer au réseau des CEGEP ou aux commissions scolaires.

Il nous est impossible d'analyser ici l'influence de ces changements sur la répartition du personnel enseignant. Nous pouvons toutefois dire que l'adhésion récente de quelques institutions dirigées par des communautés de frères ou de religieuses a sans doute été un facteur d'augmentation du nombre de ces derniers noté au tableau IX.

On notera également dans ce tableau que le nombre de clercs dans l'enseignement privé a connu une baisse depuis 1964, passant progressivement de 36.9% du personnel enseignant en 1964-1965 à 22.5% en 1969-1970. Encore là, faudrait-il, pour établir de justes comparaisons, examiner quelles étaient les institutions membres au cours de chacune des années concernées,

la direction de ces institutions, etc., ce que nous ne pouvons nous permettre ici.

Le tableau IX révèle également que le nombre total d'enseignants est resté le même qu'en 1968-1969, bien que le nombre d'institutions soit passé de 70 à 76. Ceci tient compte, en partie, du fait que le nombre total d'élèves n'a pas augmenté considérablement. Quelques institutions associées aux commissions scolaires en 1968-1969 ont repris, pour l'année en cours, un statut strictement privé, ce qui, dans certains cas, a provoqué une légère baisse des effectifs. D'autre part, tandis que certaines institutions comptant un nombre assez élevé d'élèves ont quitté les rangs de l'association, les nouvelles institutions qui ont adhéré à l'AIES au cours de la dernière année, sont, dans quelques cas, de petites institutions qui n'offrent pas tous les degrés du cours secondaire. Enfin, le facteur « temps partiel » dont nous avons déjà fait état affecte aussi la précision de nos données.

TABLEAU IX

**Personnel enseignant dans les institutions privées (AIES et ACQ)
Comparaisons avec les années antérieures**

ANNÉE/NOMBRE DE COLLÈGES	Prêtres	%	Frères	%	Sœurs	%	Laïques hommes	%	Laïques femmes	%	TOTAL	%
1964-1965 (94 collèges)	1451	36.9	144	3.7	421	10.7	1597	40.6	321	8.1	3934	100
1965-1966 (96 collèges)	1327	32.7	125	3.1	445	11.0	1795	44.3	360	8.9	4052	100
1966-1967 (98 collèges)	1244	28.3	130	2.9	475	10.8	2055	46.7	496	11.3	4400	100
1967-1968 (81 collèges)	881	25.0	102	2.9	411	11.7	1656	47.1	469	13.3	3519	100
1968-1969 (70 collèges)	700	23.0	92	3.0	396	13.0	1420	46.7	433	14.3	3041	100
1969-1970 (76 collèges) ¹¹	683	22.5	167	5.5	432	14.2	1285	42.3	473	15.5	3040	100

TABLEAU X

Personnel enseignant dans les CEGEP 1969-1970

	TEMPS PLEIN	%	TEMPS PARTIEL	%	TOTAL	%
HOMMES	2334	77.5	531	79.4	2865	77.8
FEMMES	678	22.5	138	20.6	816	22.2
TOTAL :	3012	100	669	100	3681	100

11. Nous comptons ici le personnel enseignant, à plein temps et à temps partiel, des 68 institutions membres de l'AIES et des 20 collèges membres de l'ACQ. Notons toute-

fois que, de ces derniers, 12 sont membres des deux associations, ce qui donne un total réel de 76 institutions.

TABLEAU XI

Personnel enseignant au niveau collégial (collèges privés et CEGEP)

	PLEIN TEMPS	%	TEMPS PARTIEL	%	TOTAL	%
COLLÈGES PRIVÉS						
Hommes	344	71.5	214	66.5	558	69.5
Femmes	137	28.5	108	33.5	245	30.5
TOTAL	481	100	322	100	803	100
CEGEP						
Hommes	2334	77.5	531	79.4	2865	77.8
Femmes	678	22.5	138	20.6	816	22.2
TOTAL :	3012	100	669	100	3681	100

Au niveau collégial privé et public

Le tableau XI nous permet de comparer la répartition du personnel enseignant dans les CEGEP et les collèges privés.

Dans les CEGEP

La répartition du personnel enseignant dans les CEGEP (tableau X) nous permet de constater que les hommes forment toujours le plus fort contingent de professeurs, à plein temps et à temps partiel, bien que le pourcentage soit un peu plus faible que celui de l'année 1968-1969. En effet, au cours de l'année scolaire précédente, 85.6% des professeurs à plein temps étaient du sexe masculin : ce pourcentage est, cette année, de 77.5%. Pour les enseignants à temps partiel, les statistiques de l'année 1968-1969 indiquaient un pourcentage de 81.5% chez les hommes, pourcentage qui se situe, en 1969-1970, à 79.4%. Le pourcentage de femmes a donc proportionnellement augmenté de 8.1% chez les professeurs à plein temps et de 2.1% parmi le corps enseignant à temps partiel.

On remarquera que les femmes représentent un pourcentage plus élevé du corps professoral dans les collèges privés. Il faut peut-être noter ici, pour per-

mettre une meilleure compréhension de ces chiffres, que sur 20 collèges membres de l'ACQ, 13 sont des collèges mixtes, 3 reçoivent uniquement des garçons, 3 des jeunes filles, tandis qu'un collège, qui reçoit une très forte majorité de filles, accueille toutefois quelques garçons.

La proportion du personnel à temps partiel est aussi nettement plus élevée dans les collèges privés que dans les CEGEP, soit 40.1% contre 18.1%. Nous ne possédons aucune donnée sérieuse qui puisse expliquer ce fait. Risquons une hypothèse : le nombre d'étudiants dans les collèges privés étant de beaucoup inférieur à celui qu'on rencontre dans les CEGEP, le besoin de professeurs à plein temps, pour certaines options, serait nettement moins grand. D'autres hypothèses, sans doute tout aussi valables, pourraient être formulées, qui mériteraient également d'être vérifiées.

CONCLUSION

Les chiffres que nous venons d'aligner pourraient suggérer de nombreux commentaires et faire l'objet de plusieurs études. Ce n'était pas notre but en rédigeant cet article : nous espérons tout au plus avoir fourni à nos lecteurs quelques données qui serviront dans les études ou les analyses de la situation scolaire qu'ils pourraient vouloir réaliser dans l'avenir.